



Montreuil, le 8 septembre 2022

M. Stanislas GUERINI
Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques
Courriel : sp.mtfp@transformation.gouv.fr

M. Olivier DUSSOPT
Ministre du Travail, du plein emploi et de l'Insertion
Courriel : sec.ministre.travail@cab.travail.gouv.fr

N/Réf. : NP/SB/CLN
N°97_20220908

Objet: Préavis de grève pour le 29 septembre 2022 couvrant l'ensemble des salarié·es et agent·es des villes, départements, régions, établissements publics, métropoles, offices de l'habitat, services et entreprises de l'eau et de la thanatologie

Messieurs les Ministres,

Alors qu'en 2021, 70 milliards d'euros ont été versés aux actionnaires des entreprises du CAC 40, soit 15 % de plus en un an, l'augmentation de 3,5 % du point d'indice pour une rémunération de 1 500 € net, n'est que de 50 € pour les agents territoriaux.

Une revalorisation ridicule de 3,5 % de la valeur du point d'indice au regard d'une inflation dépassant largement les 6,5 %, c'est une véritable provocation et un mépris sans nom considérant de plus :

- une perte de salaire de l'ordre de 15 % depuis 2010,
- des sous-effectifs permanents,
- des manques de moyens pour exercer nos missions d'où, des conditions de travail dégradées,
- un recours accru aux contractuel·les,
- et pour couronner le tout : l'augmentation du temps de travail (1607h), la destruction programmée du statut de la Fonction publique par la loi Dussopt du 6 août 2019.

On voit bien pour qui est l'abondance alors que la paupérisation des agents publics se poursuit encore et toujours.

Tous les services à la population subissent les conséquences du désengagement de l'État. La santé, l'éducation, le secteur social et médico-social, les services départementaux d'incendie et de secours font malheureusement l'actualité, mais toutes les autres missions de services publics dans les mairies, les départements et les régions subissent également le résultat des politiques menées depuis des dizaines d'années, aggravées par la politique du Président de la République et de son gouvernement.

La stagnation des carrières est, elle aussi, flagrante. La situation actuelle de tassement des carrières et le fruit des choix des mesurées catégorielles. Celles-ci créent des inégalités, créent de fait un ralentissement de l'évolution des carrières et provoquent le tassement de l'ensemble des grilles de rémunération.

La seule réponse adéquate et attendue des fonctionnaires et agents publics est bien l'augmentation conséquente du point d'indice immédiate de 10 % et le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat cumulée depuis les vingt dernières années.

... / ...

Déjà des actions ont eu lieu depuis le début du mois de septembre : la forte mobilisation pour la journée nationale des Atsem le 5 septembre, des actions locales pour la Petite enfance notamment et d'autres actions locales qui vont se poursuivre.

C'est en ce sens et forte de toutes ces actions que la fédération CGT des Services publics appelle l'ensemble des salariés, agents publics, fonctionnaires, à participer massivement à la journée de grève et de mobilisations le 29 septembre pour exiger toutes et tous ensemble, le même jour :

- 10 % de temps de travail en moins ;
- 10 % d'effectif en plus ;
- 10 % d'augmentation indiciaire et salariale ;
- 10 % de temps de formation ;
- L'abrogation de la loi de Transformation de la Fonction publique.

La fédération CGT des Services publics prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève le 29 septembre 2022 de 0 h à 24 h, pour l'ensemble des agent·es de la Fonction publique territoriale et pour les salarié·es relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Dans cette attente, nous vous adressons Messieurs les Ministres, nos sincères salutations.

Pour la fédération CGT des Services publics
Natacha POMMET,



Secrétaire générale